



Déclaration préalable du Sgen-CFDT pour le CTSD25

du mardi 19 juin 2018

Monsieur le Directeur Académique, mesdames et messieurs les membres du CTSD,

A l'occasion de ce CTSD d'ajustement, le Sgen-CFDT souhaite donner sa position quant à la carte scolaire relative au 1^{er} degré telle qu'elle se décline dans notre département. Comme nous l'avions démontré lors du précédent CTSD, en nous abstenant lors du vote, le Sgen-CFDT a un avis mitigé sur cette carte scolaire.

Tout d'abord, nous ne pouvons que nous réjouir du bilan dans les écoles REP/REP+ (avec entre autre ici une ouverture ferme hors CP/CE1 et le maintien d'une ouverture conditionnelle). Cependant nous déplorons que ces moyens mis en œuvres en REP/REP+ soient au détriment des écoles plus rurales qui mécaniquement se trouvent impactées.

Nous nous interrogeons également quant au nombre de remplaçants supplémentaires (9 dont 4 pour la formation REP +), et nous nous demandons si cela sera suffisant compte tenu des problèmes de remplacements, cette année encore.

Nous déplorons la suppression de la création du poste de PDMQDC. Si l'allègement des classes de cycle 2 est une bonne idée en soi, particulièrement en faveur des élèves les plus fragiles, le Sgen-CFDT n'accepte pas que cette mesure aboutisse à termes à la suppression du dispositif « Plus de maitres que de classes », véritable avancée pédagogique en matière de « travailler ensemble et autrement ».

Nous tenons à saluer l'initiative de geler les suppressions de postes dans le cadre des futurs regroupements d'écoles. Concernant ces projets de convention, il ne faudrait pas qu'ils constituent une menace pour l'avenir de l'existence des écoles dans les communes. Les élu-es et les parents en sont conscients, ils sont mobilisés avec les enseignant-es. Ce qui manque à l'Ecole, c'est un véritable projet ambitieux, qui se traduirait par la création massive de postes permettant :

- d'abaisser notablement le nombre d'élèves dans toutes les classes, élément reconnu comme déterminant pour la réussite des élèves (ce que corrobore le dispositif « CP 100 % réussite » par ailleurs)
- de prendre en compte les difficultés scolaires dans le cadre des RASED
- de permettre le départ en formation continue des enseignant-es qui en sont privé-es depuis des années.
- de répondre aux besoins des élèves en situation de handicap, dans les ULIS ou autres structures adaptées.

Pour terminer, nous déplorons les 19 fermetures fermes, les 2 annulations d'ouvertures conditionnelles ainsi que les 8 fermetures conditionnelles présentées dans ce document.